

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 30 mars 2017

PRESENTATION DES CARTES DE BRUIT DU GRAND PARIS : PREMIERE A L'ELABORATION D'UN PLAN DE LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES A L'ECHELLE METROPOLITAINE

Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, Laurent Lafon, Vice-Président délégué à la mise en œuvre des mesures de lutte contre les nuisances sonores de la Métropole du Grand Paris et Didier Gonzales, Président de Bruitparif, ont présenté aujourd'hui, à l'occasion du salon des maires d'Île-de-France, les cartes stratégiques du bruit généré par les transports terrestres à l'échelle métropolitaine.

Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris a rappelé que « la Métropole du Grand Paris verra ses compétences opérationnelles en matière environnementale étendues à la lutte contre les nuisances sonores, dès le 1^{er} janvier 2018. Dès 2016, la Métropole s'est engagée dans le cadre du Fond d'Investissement Métropolitain et du Pacte Métropolitain d'Innovation, en apportant son soutien à plusieurs programmes de résorption de points noirs de bruit à Vanves-Malakoff, Saint-Denis et Bagnolet. »

Laurent Lafon, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, a précisé que « Le bruit figure parmi les enjeux environnementaux de premier rang pour la qualité de vie et l'attractivité de la zone métropolitaine. La Métropole a pour ambition de lancer une dynamique collective et concertée, avec l'ensemble des territoires et des gestionnaires de transports, qui permettra d'élaborer un plan d'actions métropolitain, à la hauteur des enjeux. Aussi, la Métropole du Grand Paris a souhaité, dès le début de l'année 2017, s'appuyer sur l'expertise technique de Bruitparif, à travers la mise en place d'une convention de partenariat. »

La première étape de ce partenariat consiste en la réalisation d'un diagnostic approfondi de l'environnement sonore du territoire, s'appuyant sur les cartes qui viennent d'être produites par Bruitparif et qui sont consultables sur une plateforme cartographique dédiée au territoire métropolitain (<http://carto.bruitparif.fr/zone/MGP>). Ces cartes permettent de mettre en lumière les enjeux spécifiques de bruit qui sont posés par la très forte concentration de population et d'un réseau extrêmement dense d'infrastructures terrestres.

Pour Didier Gonzales, Président de Bruitparif, « Ces cartes donnent de la lisibilité à une nuisance qui est vivement ressentie par les habitants du territoire métropolitain. 78 % d'entre eux se déclarent ainsi préoccupés par le bruit¹. Les impacts du bruit sont devenus un véritable problème de santé publique, générant troubles du sommeil, risques cardiovasculaires accrus, gêne, stress, fatigue... Un habitant de la zone dense perd en moyenne 7 mois de vie en bonne santé du fait de son exposition au bruit des transports. Le coût social global de la pollution sonore en Île-de-France a même pu être évalué récemment à plus de 16 milliards d'euros par an ! »

Contacts presse :

Métropole du Grand Paris : Véronique Borsa - veronique.borsa@metropolegrandparis.fr – 01 82 28 78 00

Bruitparif : Fanny Mietlicki - presse@bruitparif.fr – 06 72 42 10 44

¹ selon les résultats d'une enquête menée auprès de 3 000 Franciliens par le Credoc pour Bruitparif (à paraître prochainement)